

## **Groupe de Travail ENERGIE**

**Réunion du 18 Septembre 2007**

### **Intervention de M. Jean-Yves CANEILL (EDF)**

#### **LES INITIATIVES EN COURS AU PLAN MONDIAL CONCERNANT LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

**Compte rendu rédigé par Michel Cruciani**

**Présents :** Pascal Addari (Groupe Alpha), Fanny Bazile (CEA), Alexandre Bredimas (E.On), Pierre Cambazard (Consultant) ; Jean-Yves Caneill (EDF), Laurent Catenos (EDF) ; Georges Chabert (Gaz de France) ; Michel Cruciani (Consultant auprès de Confrontations Europe), André Ferron (Confrontations Europe) ; Claude Fischer (Confrontations Europe) ; Emmanuelle Garault (Confrontations Europe), Pierre Grison (Conseiller en Développement Durable), Patrick Guillot (EDF), Violaine Hacker (Confrontations Europe), Philippe Herzog (Confrontations Europe) ; Jean-Claude Perraudin (SGAE), Véronique Renard (Electrabel) ; Marie-Ange Schilling (Les Entretiens Européens), Christian Taillebois (Foratom), Alain Turc (Minéfi), Catherine Véglio Confrontations Europe).

**Excusés :** Valérie Bernet (EDF), Jennifer Binoche (Arcturus France), Eric Chagneau (GIP Meuse), Jacques de Mereuil (Areva), Nicolas Ott (Minéfi), Gérard Ouzounian (ANDRA), Bruno Ravaze (MINEFI), Derek Taylor (Commission Européenne), Jean-Pierre Vigouroux (CEA).

#### **Ordre du Jour :**

1. Exposé de M. Jean-Yves CANEILL (EDF, Direction du Développement Durable, chargé du dossier Changement Climatique).
2. Débat.
3. Choix des thèmes et dates des prochaines réunions.

Un ordre du jour qui s'inscrit dans la préparation du colloque européen de février à Paris « la renaissance du nucléaire en Europe » (voir le projet en pièce-jointe). La date pourrait bouger en raison de l'agenda de nos partenaires.

## 1/ Exposé de M. Jean-Yves CANEILL

*Le choix de ce thème par le Groupe de Travail "Energie" de Confrontations Europe se justifie tout à fait, car le sujet du changement climatique est très lié à l'énergie, comme le montrent les intitulés des sessions qui lui sont consacrées : "Energie et Climat" au WBCSD<sup>1</sup> ou "Climat et Sécurité Energétique", conférence organisée par le président George Bush à Washington les 27 et 28 Septembre 2007.*

### Rappel historique :

Le risque d'une élévation de la température moyenne sur notre planète a été évoqué dès **la fin du 19<sup>ème</sup> siècle** par le savant suédois Svante Arrhenius, évaluant les quantités de gaz carbonique rejetées par la combustion du charbon, après que le physicien français Joseph Fourier eut décrit le phénomène de l'effet de serre engendré par ce gaz.

Cependant, la **prise de conscience n'émerge au plan international que dans la décennie 1980**. Les alertes venant de milieux scientifiques se multiplient, et aboutissent en 1985 à la mise en place du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat, GIEC<sup>2</sup>. Cet organisme a publié 3 rapports depuis sa création. Son 4<sup>ème</sup> rapport est attendu en Novembre 2007, mais le contenu en a été dévoilé lors des publications des conclusions de ses 3 groupes de travail :

- Le premier groupe confirme que l'augmentation de la température moyenne observée depuis un siècle, proche de 1 °C, ne peut s'expliquer que par l'activité humaine. Aucun phénomène naturel n'aurait pu provoquer une élévation aussi forte et aussi rapide. Ce groupe de travail souligne que la poursuite d'activités engendrant de fortes émissions entraînerait un réchauffement incontrôlable de notre planète.
- Le second groupe met en évidence les conséquences de l'élévation des températures, particulièrement graves dans les pays en développement. Cette élévation étant déjà amorcée en raison des émissions passées, il devient nécessaire de prendre des mesures pour s'y adapter, en complément des dispositions à prendre pour réduire les émissions futures. Les pays en développement ne pouvant faire face aux coûts prévisibles, une aide internationale sera indispensable.
- Le troisième groupe s'est attaché à décrire les outils et technologies disponibles ou à développer pour réduire les émissions. Il a notamment décrit les actions à entreprendre à l'échelle mondiale pour aboutir à une concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère comprise entre 450 et 550 ppm<sup>3</sup>, niveau considéré par de nombreux experts comme le plafond à ne pas dépasser.

Sans masquer de nombreuses incertitudes scientifiques qui subsistent, ces groupes de travail pointent les certitudes grandissantes sur **la perspective d'une dérive climatique majeure**. Ils illustrent les caractéristiques spécifiques à ce dossier : il s'agit d'un phénomène mondial, les émissions de gaz à effet de serre concernent tous les acteurs, sont pour la plupart diffuses, et étroitement corrélées au développement économique des nations. Il y a là une différence majeure avec les émanations ayant mis en danger la couche d'ozone : celles-ci provenaient d'un petit nombre d'effluents, produits par une vingtaine de groupes chimiques seulement dans le monde, pour lesquels des substituts existaient.

**Le 4<sup>ème</sup> rapport du GIEC sera plus alarmant que les précédents.** Il fait écho au rapport de l'économiste Nicholas Stern, diffusé en Novembre 2006, qui évaluait les conséquences économiques du changement climatique. Le rapport Stern et celui du GIEC ont marqué un tournant politique dans le traitement de ce dossier, qui devrait apparaître pleinement lors de la conférence de Bali, en Décembre 2007.

---

<sup>1</sup> WBCSD : World Business Council for Sustainable Development (Conseil Mondial des Chefs d'entreprises pour le Développement Durable)

<sup>2</sup> IPCC en anglais, pour International Panel on Climate Change.

<sup>3</sup> ppm : partie par million. Cette unité de mesure est la plus communément utilisée. La concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère au début de l'ère industrielle, vers 1850, est évaluée à 270 ppm.

## Les discussions au plan mondial :

**Lors du sommet de Rio, en 1992**, la quasi-totalité des pays du monde ont signé une convention, dite UNFCCC<sup>4</sup>, par laquelle ils se sont engagés à déployer tous leurs efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ce texte, qui n'est pas contraignant, prévoit des rencontres annuelles de suivi, ou "COP"<sup>5</sup>, auxquelles les pays envoient en général des délégations de haut niveau. La COP de Montréal, en 2005, avait lancé des ateliers de travail ouverts à tous les pays, permettant aussi une expression des acteurs industriels sur de nombreux sujets.

**Cette démarche est menée en parallèle à celle engagée dans le cadre du protocole de Kyoto.** Ce texte, négocié en 1997 et applicable sur la période 2008 – 2012, impose une limite aux émissions des pays les plus développés. Les signataires, qui comprennent des pays développés ayant accepté cette limite et des pays en développement sans obligation, se retrouvent également à intervalles réguliers pour envisager de nouveaux engagements au-delà de 2012. La dernière réunion vient de s'achever à Vienne. Les discussions se heurtent à ce jour à deux difficultés : **d'une part, les Etats-Unis et l'Australie, ayant refusé de ratifier le protocole de Kyoto, ne siègent pas à ces réunions ; d'autre part, les pays en développement refusent de s'engager sur un objectif chiffré pour leurs émissions à partir de 2013.**

La prochaine réunion se déroulera à Bali. Le principal enjeu consistera à relier les deux approches, pour que tous les pays trouvent une incitation à réduire leurs rejets de gaz à effet de serre. Les experts du GIEC considèrent qu'**une décision devient urgente** ; leurs scénarios, corroborés par ceux de l'Agence Internationale de l'Energie, montrent que la poursuite des tendances actuelles augmenterait le risque climatique au-delà de l'acceptable. Pour rester dans une zone de risque raisonnable, si les pays en développement ne réduisent pas leurs émissions, celles des pays développés devraient devenir nulles dès 2050.

L'équation mondiale se résume donc ainsi : **pour pouvoir continuer à émettre des gaz à effet de serre, les pays développés devront consentir des transferts aux pays en développement d'un niveau suffisant pour que ces derniers acceptent de réduire leurs rejets.** Au passage, la négociation atténuera sans doute les contraintes juridiques mises en œuvre aujourd'hui dans le protocole de Kyoto, car celles-ci semblent excessives à certains pays en développement.

L'Union Européenne souhaiterait organiser dès la réunion de Bali la table des négociations, en fixant une date butoir, un mandat, des modalités, etc. Il n'est pas sûr que les Etats-Unis y soient déjà prêts, malgré une pression interne grandissante. Les réticences de l'administration fédérale ne doivent en effet pas masquer la **multiplication des initiatives prises dans les Etats, de la Californie à la côte Est**, initiatives répercutées à Washington dans des propositions de loi émanant aussi bien du Sénat que de la Chambre des Représentants, des Démocrates aussi bien que des Républicains. Si les Etats-Unis s'engageaient sur un objectif chiffré de réduction de leurs émissions, ils reprendraient à l'Union Européenne le leadership mondial qu'elle détient aujourd'hui sur ce dossier.

## La situation à l'intérieur de l'Union Européenne :

Ayant défendu avant la négociation du protocole de Kyoto une approche par la fiscalité, l'Union Européenne a complètement changé d'orientation au tournant du millénaire, **faisant de la régulation par le marché l'outil phare de sa politique.** La directive sur les permis d'émissions négociables ("quotas") a été négociée et mise en œuvre en un temps remarquablement bref, pour un texte touchant des secteurs industriels considérables et couvrant 45 % des émissions de CO<sub>2</sub> de l'Union à 27 Etats membres. Le système mis en

---

<sup>4</sup> UNFCCC : acronyme anglais de "Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique".

<sup>5</sup> COP : Conférence des parties signataires de la convention UNFCCC. La conférence de Bali constituera la 12<sup>ème</sup> COP.

place, désigné habituellement par le sigle ETS<sup>6</sup>, est scruté par les observateurs universitaires ou politiques du monde entier.

**La crédibilité de l'ETS a été renforcée par les contraintes que la Commission Européenne a imposées aux Etats**, et que ceux-ci ont acceptées, sur le volume des quotas attribués aux entreprises pour la période 2008-2012, au travers des Plans Nationaux d'Allocation des Quotas (PNAQ). La Commission a pu ainsi annoncer la pérennité du système au moins jusqu'en 2020, tout en s'engageant dans une révision de la directive actuelle (n°2003/87) pour les périodes postérieures à 2012.

Le principal reproche adressé aux modalités actuelles de l'ETS est qu'il n'a pas induit d'investissements propres à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Selon la plupart des analystes, pour que le système pousse à des arbitrages en faveur de technologies moins émettrices de CO<sub>2</sub>, **il faudrait que les allocations de quotas cessent d'être gratuites**, notamment pour les nouveaux actifs. Ainsi, le coût des investissements intègrerait celui du CO<sub>2</sub>.

Dans le secteur électrique, une telle incitation économique aux bons choix technologiques serait d'autant plus utile que la période présente est marquée par un rythme soutenu de renouvellement ou renforcement du parc de production. Les technologies disponibles permettraient de réduire les émissions moyennes du secteur de 50 % d'ici 2030. La mise au point de nouvelles technologies sera stimulée par un ajustement fin de la contrainte carbone, et donc du prix de la tonne de CO<sub>2</sub> sur le marché.

Malgré ses imperfections, l'ETS a amené les industriels à suivre leurs émissions de gaz à effet de serre plus sérieusement que ne l'aurait fait un dispositif fiscal. De ce fait, l'objectif visant à réduire les émissions de 20 % en 2020 paraît mieux assis que les deux autres objectifs assignés à cet horizon (20 % d'énergies renouvelables et 20 % d'efficacité énergétique supplémentaire).

Avec cet outil économique, l'Union Européenne a choisi une démarche complètement différente de celle privilégiée par les Etats-Unis, qui misent sur des structures d'échanges de technologies, secteur par secteur, à travers notamment l'accord "Asia Pacific Partnership", signé par 6 pays.

## 2 - Débat :

**André Ferron** : L'objectif de l'Union Européenne pour 2020 restera incertain encore plusieurs années, puisqu'elle s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 ou 20 % selon qu'un accord international sera signé ou non. **Par ailleurs, puisque l'ETS ne vise que 45 % des émissions, quelles mesures envisage-t-on pour le reste ?** Faut-il privilégier un instrument fiscal ? Enfin, les industries électro-intensives considèrent que l'ETS ne favorise pas la transparence des prix de l'électricité sur le marché intérieur.

**Philippe Herzog** : Le partage des technologies pourrait conditionner l'entrée des pays du Sud dans un accord mondial, mais le transfert des technologies n'est pas abordé à l'OMC. Pourrait-on introduire la notion de bien public mondial ? **Une directive aussi importante que celle ayant créé l'ETS implique une instance de régulation, susceptible de rendre cohérent le marché des quotas avec les émissions échappant à ce marché.** Le système reste néanmoins fragile : une taxation du CO<sub>2</sub> pourrait altérer profondément le marché. L'allocation gratuite des quotas a certainement été une erreur, et l'investissement s'essouffera vite si les efforts de recherche et développement ne sont pas stimulés en amont. En aval, peut-on jouer sur le levier de la demande, notamment par un renforcement des réseaux ?

**Claude Fischer** : L'importance de l'effort de recherche aux Etats-Unis leur permettra d'imposer leurs technologies au reste du monde. Pourtant, une réduction sensible des émissions serait possible dès maintenant par la **mise en œuvre des technologies existantes**, notamment la production d'électricité à

---

<sup>6</sup> ETS : Emission Trading Scheme, et en français SCEQE : Système Communautaire d'Echange de Quotas d'Emission.

partir d'énergie nucléaire, sans attendre la mise au point de nouvelles technologies, telles que le captage et la séquestration du carbone issu des centrales thermiques. Les constructeurs comme AREVA pourraient-ils vendre des technologies plutôt que des centrales ?

**Jean-Claude Perraudin** : Sans le dire, **la Commission Européenne commence à prendre en compte l'énergie nucléaire dans le mix du futur**. L'état d'esprit a changé en quelques années : la publication du Programme Indicatif Nucléaire de la Communauté, la création du forum nucléaire européen, le soutien à ITER<sup>7</sup> en sont des signes tangibles. Le projet ITER a permis de mobiliser des crédits énormes au plan mondial ; pour l'opinion publique, l'existence d'une nouvelle voie nucléaire constitue un élément positif.

**Fanny Bazile** : Au sujet d'ITER, il convient de rester prudent : attention à ne pas aboutir à l'idée que l'énergie nucléaire deviendra acceptable lorsque la fusion sera opérationnelle... Le projet ITER absorbe une part disproportionnée des crédits affectés à l'énergie nucléaire dans le 7<sup>ème</sup> programme communautaire de recherche et développement. **La part disponible pour la fission, notamment la préparation de la 4<sup>ème</sup> génération, devient très faible en comparaison des efforts consentis par nos concurrents américains, chinois, japonais, russes...** En règle générale, l'Union Européenne privilégie la voie économique, avec l'ETS, et reste en retrait sur le développement du potentiel technologique. Les Etats-Unis semblent favoriser l'innovation technologique tout en s'exemptant de contraintes économiques. Un équilibre ne serait-il pas souhaitable ?

**Georges Chabert** : L'Allemagne continue à bloquer le développement de l'énergie nucléaire, et les récents incidents survenus en Suède et au Japon entretiennent la méfiance de l'homme de la rue. La technologie de captage et séquestration du carbone ("CCS") ne sera pas opérationnelle avant 20 ans ; **or la Chine construit actuellement son parc de production, essentiellement à partir de charbon** : ce pays est déjà devenu le premier émetteur mondial de CO<sub>2</sub>... Au sujet de l'ETS, la contrainte économique qu'il introduit pourrait accélérer les délocalisations de certaines productions, par exemple le ciment.

**Pascal Addari** : Les outils de contingentement par le marché ne semblent pas compatibles avec les horizons de long terme requis par l'industrie : 20 ou 30 ans. Par ailleurs, comment articuler les différents niveaux de régulation : national, européen, mondial ? La difficulté apparaît en France à l'occasion du "Grenelle de l'Environnement". Au sujet des énergies renouvelables, les discussions en cours dans notre pays montrent que les réseaux ne se développent pas au rythme nécessaire pour absorber l'électricité produite par les éoliennes projetées.

**Véronique Renard** : Les décisions attendues au Royaume Uni pourraient faire accomplir un pas décisif à l'énergie nucléaire en Europe. En ce qui concerne les objectifs pour 2020, Suez aurait préféré un seul objectif : - 20 % d'émissions de CO<sub>2</sub>. **Le choix de 3 objectifs distincts complique singulièrement la répartition de l'effort ("burden sharing")** ; on peut craindre une série de directives dont l'effet cumulé sera paralysant.

**Alain Turc** : Les signaux de court terme émis par les outils économiques mis en place ne donnent pas la visibilité à long terme requise pour les investissements. Comment dégager les ressources financières nécessaires dans un monde incertain ? Les pays émergents, et a fortiori les pays pauvres, peuvent redouter un tarissement du financement.

**Alexandre Bredimas** : Certains coûts du changement climatique apparaissent déjà dans les primes demandées par les compagnies d'assurance, qui doivent indemniser les sinistres de plus en plus nombreux causés par les intempéries (cyclones, inondations,...). Ces coûts s'ajoutent à ceux des quotas ou aux taxes.

**Philippe Herzog** : Le Groupe de Travail Energie consacré aux aspects financiers a souligné que les investisseurs ont besoin d'un cadre réglementaire stable et que de nombreux obstacles entravent la constitution de fonds mixtes public-privé.

---

<sup>7</sup> ITER : International Thermonuclear Experimental Reactor, en construction à Cadarache.

**Claude Fischer** : Seules des entreprises d'envergure européenne peuvent dégager les ressources financières nécessaires dans la conjoncture présente.

**André Ferron** : Les aspects financiers varient profondément selon les pays. Ainsi, le nucléaire est rentable en France ; il bénéficie d'un financement particulier en Finlande et d'un soutien fédéral aux Etats-Unis. En Grande Bretagne, M. Dieter Helm ne croit pas que le nucléaire soit compatible avec le marché.

### **Réponses et commentaires de Jean-Yves Caneill :**

**Objectifs de l'Union Européenne à l'horizon 2020** : Pour les émissions de gaz à effet de serre, l'objectif à prendre en compte demeure – 20 %. Le niveau – 30 % apparaît plutôt comme une posture de négociation. La coordination des 3 objectifs (émissions de CO<sub>2</sub>, énergies renouvelables et efficacité énergétique) constituera un exercice redoutable, car les interactions économiques sont complexes. **Seul l'objectif relatif au CO<sub>2</sub> repose sur une étude de faisabilité sérieuse ; les deux autres objectifs sont surtout politiques.**

**Post Kyoto** : La négociation du protocole de Kyoto s'est faite à partir de chiffres, chaque pays annonçant l'objectif qu'il était prêt à tenir. Elle a logiquement abouti aux quotas. Pour l'après 2012, on pourrait imaginer que la négociation s'engage sur les moyens : chaque pays décrirait les mesures qu'il compte prendre.

**Emissions européennes non couvertes par l'ETS** : Elles seront traitées par des dispositions normatives (appelées PAM, pour "politiques et mesures"), telles que les performances des moteurs, et par des incitations fiscales. Au plan européen, ces dernières paraissent toutefois hypothétiques, car l'unanimité des Etats reste requise pour leur adoption.

**Influence du prix du quota de CO<sub>2</sub> sur le prix du MWh** : Elle est nécessaire pour que les signaux économiques atteignent le consommateur final. Ce prix traduit l'importance de la contrainte assignée au secteur électrique. Dans le premier PNAQ, les Etats ont soumis ce secteur à une contrainte forte (tout particulièrement au Royaume Uni). Faute d'une technologie immédiatement disponible pour réduire leurs émissions, les producteurs ont acheté des quotas, et le prix du courant a rapidement augmenté. **La situation serait différente si les producteurs disposaient d'un objectif à très long terme (30 ans ?) étayant les arbitrages en faveur des meilleures technologies.** Il leur serait alors possible d'intégrer un coût marginal de long terme dans le prix du MWh, au lieu du coût marginal de court terme actuellement pris en compte. Le marché du SO<sub>2</sub> aux Etats-Unis demeure l'exemple idéal, avec une réglementation stable et un objectif fixé sur 30 ans.

**Transferts de technologies** : Il s'agit effectivement d'un sujet majeur, qui sera au cœur de débats au niveau ministériel à Bali. Cependant, il serait simpliste d'imaginer que l'on peut "donner" une technologie : un transfert suppose plusieurs conditions préalables, telles qu'un partenariat solide, un environnement industriel adapté ("capacity building"), etc.

**Articuler les investissements avec la R & D** : Des moyens très lourds sont nécessaires pour rendre opérationnelles certaines technologies, comme le captage et la séquestration du CO<sub>2</sub> (CCS). Les Etats-Unis ont dégagé des sommes énormes pour la R & D, mais n'ont pas annoncé les dispositions législatives envisagées en Europe (obligation d'installer dès 2020 une CCS pour les centrales les plus récentes). Un cadre législatif est pourtant demandé par les industriels américains.

**Perspectives relatives à la CCS** : EDF estime que le captage et la séquestration du CO<sub>2</sub> émis par les grandes installations thermiques n'atteindra le stade industriel que vers 2030. Cependant, pour les nouvelles centrales, l'arbitrage entre un combustible fossile assorti de CCS ou une autre technologie sera possible bien avant, si le prix de la tonne de CO<sub>2</sub> se situe autour de 30 € en 2020 sur les marchés de quotas. **Il appartient donc aux autorités de régulation de gérer la contrainte CO<sub>2</sub> afin que le prix de la tonne**

**s'oriente vers ce niveau à l'horizon 2020.** Les efforts de R & D en CCS visent à diviser par deux le coût de la tonne de CO<sub>2</sub> évitée, qui s'élève aujourd'hui à 60 €.

**Cas de la Chine :** La Chine met déjà en œuvre des technologies performantes dans ses nouvelles centrales thermiques, qui atteignent des rendements proches des centrales supercritiques et sont équipées d'installations de désulfuration. Cependant, compte tenu du niveau de ses émissions, ses dirigeants sont conscients qu'elle ne pourra pas éternellement fuir ses responsabilités internationales.

**Risque de délocalisation :** Il est certain que la contrainte CO<sub>2</sub> sera prise en compte par les entreprises qui envisagent de délocaliser une partie de leur production.

**Energie éolienne :** Les promoteurs de cette énergie ne se posent pas la question de l'énergie d'appoint nécessaire en l'absence de vent ("backup"). Or les centrales les mieux adaptées pour le soutien des productions intermittentes sont les centrales thermiques ! Les outils économiques actuels ou futurs (quotas, tarif de soutien à l'électricité d'origine renouvelable, taxe carbone...) ne répondent pas à cette situation : un kWh éolien onéreux se substitue le plus souvent à un kWh nucléaire bon marché et génère l'émission de CO<sub>2</sub> dans les centrales de soutien... Les tonnes de CO<sub>2</sub> évitées lorsque les éoliennes tournent aux heures de pointe ne compensent pas les émissions supplémentaires lorsqu'elles fonctionnent en heures creuses.

**Aspects financiers :** Un risque d'assèchement ne peut pas être totalement exclu, conduisant à une situation de sous-investissement comparable à celle qu'a connue la Californie. Pour le Royaume Uni, M. Dieter Helm propose de compléter les outils financiers liés à l'ETS par des "carbon hedges" et "carbon contracts".

**Rôle des entreprises dans la négociation internationale :** Le monde industriel est très engagé. Dans le passé, de grandes entreprises américaines avaient créé la "Global Climate Coalition" qui s'opposait à tout accord. Cette structure est aujourd'hui dissoute et la plupart de ses membres ont rejoint le WBCSD, extrêmement actif. Les industriels européens voudraient se situer en pointe, mais sont handicapés par le caractère purement européen de la régulation qui les touche.

**Primes d'assurance :** Leur augmentation traduit le coût de l'adaptation au changement climatique, qui s'ajoute au coût de réduction des émissions. **Les électriciens sont particulièrement affectés par les conséquences immédiates du réchauffement général :** baisse de rendement des centrales thermiques quand la température de l'eau augmente dans les fleuves, difficulté d'acheminement du charbon par voie fluviale, chute de l'hydraulicité en période de sécheresse... Mieux on se prépare à ces changements, moins leur coût est élevé.

### 3 - Thèmes et dates des prochaines réunions

Les réunions du Groupe de Travail Energie qui auront lieu avant le colloque de 2008 seront consacrées :

dans un premier temps,

- Le financement des centrales nucléaires
- Les aspects institutionnels sur l'énergie dans le Traité Européen modifié

ultérieurement,

- La rente pétrolière
- La situation énergétique de la Chine et de la Russie

La prochaine réunion est fixée au **mardi 23 Octobre à 15 h.**

Information : Confrontations Europe co-animera le débat sur l'énergie organisé au MEDEF le **16 Octobre 2007 à 18h30.** Voir l'invitation sur le site de Confrontations